

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE  
143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2025-113**

**Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat**

**LE PRESIDENT**

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de la précédente OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n° 2023-108 en date du 25 mai 2023 apportant une modification des aides durant la période transitoire entre les deux OPAH ;

VU la délibération n° 2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

VU la délibération n° 2023-296 approuvant le lancement de la nouvelle OPAH pour la période 2024-2027 ;

**- DECIDE** d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la nouvelle OPAH :

- Une aide de 949 € pour le dossier de Mme ROCHE Monique – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 10 000 € pour le dossier de Mme PERRET Pascale – 01500 AMBRONAY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. AUBRY Mathieu – 01470 SERRIERES-DE-BRIORD
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme MASSARA Natalina – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme BRUNET Marie-Antoinette – 01360 LOYETTES
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme DAMIAN Marie-Henriette – 01800 BOURG-SAINT-CHRISTOPHE

.../...

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. PLANTIER Michèle – 01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
- Une aide de 605 € pour le dossier de Mme GRANDJEAN Joséphine – 01500 SAINT-MAURICE-DE-REMENS
- Une aide de 793 € pour le dossier de M. COURBET Jacky - 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme DUPORT Josette – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme CANARD Ghislaine – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme BALLET Danielle – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 976 € pour le dossier de Mme RUF Madeleine – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.

Dans le cadre de la Plateforme :

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. MOREL Xavier – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. MACREZ Freddy – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. BERNIER-ROLLET Tony – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. LOPEZ Christian – 01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. CROZIER Clément – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme BAQUIER Dominique – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. DI PAOLANTONIO Mickael – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme CARTEAU Isabelle – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme CHOSSAT Mélanie – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. GENEST Pierrick – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, 7 novembre 2025  
Publiée le 21 NOV. 2025*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 7 novembre 2025.

Le Président  
de la Communauté de communes,

  
Jean-Louis GUYADER

